

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS
LE MARDI 10 juin 2025 À 18H30**

Présences

Nathalie Hébert
Étienne Patenaude-Charbonneau
Nicolas Pelletier
Annick Gamache
Nicole Martel
Virginie Lachapelle
Louise Gagné
Brittany Sirois-Cournoyer
Nuno Jeronimo
Christian Lamy
Rubis Chaput
Brigitte Chapdelaine

Substituts

Daphnée Santos Vieira (En remplacement de Marie-Eve Paquette)

Absents

Marie-Eve Paquette
Diane Robichaud

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté, l'assemblée est normalement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)

CÉ -24-25-52

SUR PROPOSITION dûment faite par Daphnée Santos Vieira, appuyée par Rubis Chaput

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour, tel quel.

3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 21 mai 2025

CÉ -24-25-53

SUR PROPOSITION dûment faite par Rubis Chaput, appuyée par Nicolas Pelletier.

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal.

4. Parole au public (information)

Le public remercie les directions pour le 4-6 offert aux parents bénévoles.

5. OPP

Retour sur la journée Kermesse du SDG : manque d'eau accessible durant la matinée, suggestion de remplacer le jeu gonflable des plus petits qui était peu utilisé pour un jeu de parcours pour les élèves plus vieux

Plate-bande : terre livrée, plans commandés mais pas encore livrés

Activités de fin d'année : Danse annulée, parents bénévoles pour Katag et le party de mousse. Il y a eu une demande pour que tous les parents soient invités pour la haie d'honneur des 6^e année.

Activité prévue pour l'an prochain - 30 septembre (journée vérité et conciliation) : Mise en place d'une trousse pour les enseignants pour souligner la journée (en lien avec le comité culturel de l'école)

Idée de soirée jeux de société en novembre

Sondage pour bénévoles en début d'année : Il est proposé d'expliquer ce qu'est l'OPP et d'immédiatement demander l'autorisation de communication pour que le processus soit plus rapide

CÉ -24-25-54

6. Rapport sommaire du budget (adoption)

L'article 95 [ou l'article 110.4 pour les centres] de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par la directrice de l'école, et le soumet à l'approbation du centre de services scolaire.

L'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique prévoit qu'à la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaire. Toutefois, le centre de services scolaire peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, si le comité de répartition des ressources en fait la recommandation et que le conseil d'administration y donne suite.

Le budget annuel de l'école a été présenté au CÉ par la directrice. Tous les postes de dépenses ont été détaillés par Madame Hébert.

Ce budget est basé sur la prévision d'inscriptions pour la prochaine année et il maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école [ou le centre] par le centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.

Les encadrements financiers prévoient qu'une partie des allocations reçues du MEES peut être réservée à l'établissement afin de financer une juste part des frais pour l'opération du service de garde. La somme de 18 000\$ a été présentée au CÉ par la directrice à cette fin.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Nicole Martel appuyée par Annick Gamache il est résolu à l'unanimité:

D'ADOPTER le budget annuel de l'école tel que proposé par la directrice pour l'année scolaire 2025-2026, dont une copie est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

DE MANDATER la directrice pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire des Patriotes pour qu'il l'approuve;

7. Plan de lutte

La direction de l'école présente l'évaluation du plan de lutte pour contrer la violence effectuée par le comité Climat scolaire et socialisation

SUR PROPOSITION dûment faite par Nicolas Pelletier, appuyée par Christian Lamy

CÉ -24-25-55

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

8. Rapport annuel du CÉ

CÉ -24-25-56

L'article 82 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement (ci-après le CÉ) prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de service scolaire ;

L'article 83 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le CÉ informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité ;

SUR PROPOSITION dûment faite par Annick Gamache, appuyée par Nicole Martel

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, le rapport annuel du CÉ pour l'année 2024-2025.

9. Assemblée générale annuelle de parents

CÉ -24-25-57

L'assemblée générale annuelle de parents aura lieu le 16 septembre 2025.

SUR PROPOSITION dûment faite par Nuno Jeronimo, appuyée par Rubis Chaput.

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, d'approuver la date de l'assemblée générale annuelle de parents pour l'année 2025-2026.

10. Fonds à destination spéciale

CÉ -24-25-58

Afin de pouvoir faire la gestion des promesses de dons ainsi que les reçus fiscaux et autres tâches administratives en lien avec la campagne de financement de la dictée de la directrice, 14h de travail ont été nécessaire par le secrétariat.

Nathalie Hébert demande le transfert de 14h de secrétariat (équivalant à ___454___\$ du fonds à destination spéciale vers le budget A pour rembourser les frais de surcroît.

SUR PROPOSITION dûment faite par Daphnée Santos Vieira, appuyée par Nicolas Pelletier.

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, le transfert des fonds nécessaires pour payer le surcroît lié à la campagne de financement du fonds à destination spéciale vers le budget A.

11. Communication dans l'Alizé

Pour septembre, ne pas oublier de mentionner la journée du 30 septembre.

12. Service de garde

Dernière journée pédagogique à la Ronde. Belle sortie. L'an prochain, il faudra voir si les préscolaires pourront y aller. Plus d'adultes étaient nécessaires et certains étaient craintifs. Pour l'an prochain, une solution (éducatrices supplémentaires ou parents bénévoles) pourrait être envisagée afin que tous les élèves puissent vivre l'expérience.

Un parent du public soulève le courage et remercie le service de garde de faire vivre ce genre de sortie aux élèves.

13. Vie à l'école

1^{er} cycle : Sortie à l'Estacade, Finalisation de tout ! On a l'impression que nous n'avons pas vu la fin d'année arriver, Prof Dino la semaine prochaine, semaine remplie d'activités la semaine prochaine.

2^e cycle : Même sentiment de fin d'année qui arrive trop vite, sortie à l'Estacade, Évaluation du ministère pour les 4^e année, 3^e année Nager pour survivre

3^e cycle : Évaluation du ministère pour les 6^e année et activité de fin d'année. Sortie au Mont St-Hilaire pour les 5^e la semaine dernière.

6^e Initiation à la planche à roulette

900 : Évaluations ministérielles 4^e et 6^e année, sortie à la piscine la semaine prochaine, pique-nique au parc Arthur-Dumouchel

14. Comité de parents

Dernière rencontre la semaine dernière, retour sur la consultation sur les projets particuliers (les parents ont donné un avis favorable avec quelques préoccupations qui seront transmises au CSSP)

Remises de ruban – prix reconnaissance

15. Correspondance

Annick Gamache et Etienne Patenaude Charbonneau sont invités à une rencontre au CSSP pour discuter des préoccupations en lien avec le redécoupage scolaire en vue de l'ouverture de la nouvelle école.

16. Sujet divers

Départ de Brittany.

Marie-Eve Pilote nous quitte aussi pour une nouvelle école.

Diane prend sa retraite à la fin de l'année scolaire.

Merci aux substituts. Merci aussi au public qui était très assidu cette année.

Merci à tous les membres du CÉ pour leur implication.

Photos des 6^e année : C'est une initiative des parents. L'école ne la gère pas.

17. Parole au public

Aucun

18. Levée de l'assemblée (approbation)

SUR PROPOSITION dûment faite de Annick Gamache, appuyée par Christian Lamy.

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la levée de l'Assemblée. Le conseil se clôt à 20h14.

Étienne Patenaude Charbonneau Président du Conseil d'établissement	Nathalie Hébert Directrice
--	-------------------------------

CÉ -24-25-59

